Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0042-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er JUIN 2026

Date de convocation :
26 mai 2026

Date d'affichage :
26 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le lundi 1ER juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET (arrivée à 20h30), Sylvain FRELAUT (arrivée à 20h55), Laure AUREGAN.

Absent non représenté : Damien MACE

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/042 : DEVIS D'AMENAGEMENT DU TI BLAZENN :

Dans le cadre des investissements 2026, il est proposé d'installer une porte d'entrée et une porte coulissante au sein du restaurant Ti Blazenn.

Deux devis ont été reçus :

Entreprise	Porte d'entrée réserve	Modification porte coulissante	Total
APERT	1922,29€ HT	1425,07€ HT	3347,36 € HT
LE QUERRIOU	1876,40€ HT	1436,00€ HT	3312,40 € HT

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de retenir la proposition de LE QUERRIOU pour un montant de 3312.40€ HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document dans le cadre de cette opération.**

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE